

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 OCTOBRE 2016

COMPTE-RENDU

L'an deux mille seize,

et le Mardi 18 Octobre à 14h25, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, MAYOR, COLSON, PRETOT E., DEROT, GREFF, ARAGNEAU, REVERTE, EINAUDI, TRAMONTIN, BREMAUD, BOUCHAUD, GOUIN, FERRARI, GINIES, WORMES, CISELLO, QUET, MORA, ROMAN, GRIMALDI, PRIAUD, BARBACHI (jusqu'au point 64 - Cession du terrain d'assiette du nouveau Centre de Secours dans la Z.I. du Tubé Nord au profit du Conseil Départemental des BdR), AYOT, CAMOIN, DROUVROY, MOUILLARD, LEBAN, PRETOT R., JAREMA, BURLES, VALENTIN, MOUROT JM., MOUROT S..

Absents excusés:

Mme JOULIA, Adjointe au Maire, procuration à M. BERNARDINI

M. CASADO, Adjoint au Maire, procuration à Mme TRAMONTIN

Mme CAMBON, Adjointe au Maire, procuration à M. BOUCHAUD

Mme GAMBI, Adjointe au Maire, procuration à Mme GINIES

M. GARCIA, Conseiller Municipal, procuration à Mme MORA

Mme CALDIN, Conseillère Municipale, procuration à M. DEROT

M. BARBACHI, Conseiller Municipal, procuration à M. DROUVROY (à partir du point 65 - Cession onéreuse d'une emprise de 922 m² à détacher de la propriété communale cadastrée section DC N°1, sise lieu-dit Le Deven Sud)

M. DELYANNIS, Conseiller Municipal, procuration à M. MOUROT JM.

Absents :

Mme IORIO.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 14 H 25. Monsieur MAYOR, désigné comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

A - Communications de Monsieur le Maire

1°) Nécrologie

Une minute de silence est observée à la mémoire de :

-Monsieur Pablo CANO PARDO, agent communal à la retraite, plus communément appelé « Père Noël », décédé le 29 juillet dernier à l'âge de 70 ans.

-Père Paul MONNET, curé d'Entressen pendant plus de 30 ans, décédé le 18 août à l'âge de 53 ans,

-Monsieur André DI ROLLO, Président du CIQ Les Gargouilles, décédé le 13 septembre à l'âge de 68 ans

-Monsieur Michel VAXES, décédé le 18 septembre à l'âge de 75 ans, Maire de Port-de-Bouc de 1990 à 2005 puis Député des Bouches-du-Rhône jusqu'en 2012,

-Monsieur Michel LECA, décédé le 7 octobre dernier à l'âge de 78 ans. Entré en 1991 aux services techniques du SAN, il est parti à la retraite en juillet 2000 au grade d'Ingénieur en chef.

2°) Prises de commandement

Monsieur André CÉNÉLI

Monsieur André CÉNÉLI, Commissaire Divisionnaire de Police, Chef du District de Martigues, a pris ses fonctions depuis le 1er septembre 2016. Il a en charge 400 fonctionnaires répartis sur un secteur comprenant la Ville d'Istres.

Monsieur Stéphane BRUNONI

Monsieur Stéphane BRUNONI a pris ses fonctions de Commissaire à Istres le 21 juillet dernier. Il remplace le Commissaire Stéphane DOUCE.

Monsieur Jérôme GODEFROY

Le Capitaine Jérôme GODEFROY a officiellement pris ses fonctions de Commandant de la Compagnie de Gendarmerie d'Istres le 1er octobre dernier.

Arrivé en août, il est désormais à la tête d'une compagnie d'une centaine de gendarmes.

3°) Hommage aux policiers blessés

Monsieur le Maire rend hommage aux policiers, à la gardienne de la paix et à l'adjoint de sécurité qui ont été blessés, samedi 8 octobre, par une dizaine de personnes qui ont lancé des cocktails Molotov sur leur véhicule à Viry-Châtillon, dans l'Essonne.

4°) Point Pôle Aéronautique

Monsieur le Maire indique que le Conseil Régional a octroyé une subvention de 400.000 € et rappelle que ce projet du Pôle Aéronautique a un impact national, voire international, qui sera présenté au Conseil Municipal lorsqu'il sera plus avancé.

5°) Démission de Madame Danielle QUESADA, Conseillère Municipale

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la démission d'une Conseillère Municipale et indique que la procédure d'installation du suivant de liste est en cours.

B – Approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 Juin et 25 juillet 2016 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

C – Décisions valant délibérations du 8 juillet au 29 septembre 2016

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 8 juillet au 29 septembre 2016, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L 2122-23.

FINANCES

1 – Décision modificative N°1/2016 du Budget Annexe du Port des Heures Claires - Exercice 2016

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

2 – Décision Modificative N° 1 / 2016 du Budget Annexe de la Régie Municipale des Pompes Funébres - Exercice 2016

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

3 – Vote d'une subvention exceptionnelle au profit du Centre Social des Quartiers Sud – Exercice 2016

- POUR : 39 voix (Liste Nous sommes Istres, Liste Istres Bleu Marine, Liste Istres Entressen à Gauche, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Place aux Istréens)

4 – Vote d'une subvention exceptionnelle au profit de l' Union Locale des syndicats C.G.T. – Exercice 2016

- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres, Liste Istres Entressen à Gauche)
- CONTRE : 3 voix (Liste Istres Bleu Marine, VALENTIN Charles, LEBAN Michel)
- ABSTENTIONS : 4 voix (Conseillers Indépendance Citoyenne, PRETOT R. Robin)

5 – Aide octroyée dans le cadre de la préparation d'une compétition mondiale

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

6 – Amortissement des biens - Budget Principal

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

7 – Avances sur subventions – Exercice 2017

EPIC OFFICE DE TOURISME 200 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- Ne prennent pas part au vote : 14 voix (Mmes JŒULIA, CAMBON, TRAMONTIN, WORMES, QUET, GINIES, AYOT, MM BOUCHAUD, GOUIN, GARCIA, BARBACHI, PRETOT R., JAREMA, VALENTIN)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 2 000 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- Ne prennent pas part au vote : 6 voix (Mmes GREFF, TRAMONTIN, QUET, MM BERNARDINI, FERRARI, BREMAUD)

REGIE DES AGENTS DE LA VILLE D'ISTRES 350 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- Ne prennent pas part au vote : 13 voix (Mmes CAMBON, GAMBI, PRETOT E., GINIES, CISELLO, WORMES, CAMOIN, MM BERNARDINI, REVERTE, PRETOT R., JAREMA, VALENTIN, MOUROT)

REGIE DE LA MAISON FAMILIALE DE VACANCES 120 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (Mme BURLIS)

REGIE DU CENTRE EQUESTRE DU DEVEN 250 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES TEMPS LIBRE EVASION (ITLE) 150 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- Ne prennent pas part au vote : 6 voix (Mmes GREFF, QUET, GINIES, CALDIN, MM BERNARDINI, FERRARI)

CENTRE SOCIAL ET D'ANIMATION PIERRE MIALLET 200 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (Mmes GREFF, TRAMONTIN, MM BERNARDINI, BREMAUD)

CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE 200 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (M. BREMAUD, Mme CAMOIN)

CENTRE SOCIAL DES QUARTIERS SUD 150 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (Mmes GREFF, CAMOIN, MM BERNARDINI, BREMAUD)

MAISON POUR TOUS (MPT) 150 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ESPACE PLURIEL JEUNES (EPJ) 200 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (Mmes JOULIA, CAMOIN, MM BERNARDINI, BARBACHI)

RESTAURANTS DU COEUR RELAIS DU COEUR 9 000€
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SOLIDARITE 10 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

FIL D'ARIANE 500 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LE MAILLON 300 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CABRIOLE 5 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES FOOTBALL CLUB 200 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS 50 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (Mme CALDIN, M. DEROT)

ISTRES PROVENCE HANDBALL 500 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORT BASKET 45 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES PROVENCE VOLLEY 300 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

RUGBY CLUB QUEST PROVENCE 10 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PULSION 100 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (Mme JOULIA)

JEUNESSE SPORTIVE ISTREENNE (JSI) 5 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ETOILE SPORTIVE ENTRESSEN ISTRES (ESEI) 50 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (Mmes GAMBI, WORMES)

ETOILE GYMNIQUE ISTRES ENTRESSEN (EGIE) 20 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES TENNIS DE TABLE 100 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS TENNIS 50 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS CYCLISME 3 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

FOOTBALL CLUB ISTRES BASSUEN 30 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

EONA 5 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

GAT AND CO 10 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

8 - Mandats spéciaux

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 9 – Garantie d'emprunt - Réhabilitation de 166 logements résidence les Arnavaux rue des Arnavaux à Istres**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 10 – Exonération des droits de place pour l'occupation du domaine public pour l'Association Antonin HEINTZ**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 11 – Exonération des droits de place pour l'installation des manèges sur les Allées Jean Jaurès et sur le boulevard Paul Painlevé pour la manifestation de Noël**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 12 – Tarifs des droits de place - occupation du domaine public à compter du 1er janvier 2017**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 13 – Tarifs des parkings souterrains Victor Hugo, Carmes et Arnavaux à compter du 1er janvier 2017**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 14 – Tarifs et avenant n°1 de la convention de mise a disposition de télécommande 20 mn ou 24h/24h**
 - POUR : 39 voix (Liste Nous sommes Istres, Liste Istres Bleu Marine, Liste Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)
 - ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)
- 15 – Tarifs sur la taxe locale sur la publicité sur les enseignes et la publicité extérieure (TLPE) à compter du 1er janvier 2017**
 - POUR : 39 voix (Liste Nous sommes Istres, Liste Istres Bleu Marine, Liste Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)
 - ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)
- 16 – Convention d'assistance pour la gestion de la taxe sur la publicité extérieure 2017- mise à jour des bases de données existantes en version accès distant**
 - POUR : 39 voix (Liste Nous sommes Istres, Liste Istres Bleu Marine, Liste Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)
 - ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)
- 17 – Tarifs de l'eau d'arrosage du Boucasson à compter du 1er janvier 2017**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 18 – Régie des agents de la ville d'Istres - Modification de la billetterie du cinéma Le Coluche à Istres et tarifs des nuitées Escapade**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 19 – Tarifs – Direction Petite Enfance – Multi-accueils collectifs (M.A.C) et Multi-accueils familiaux (M.A.F) à compter du 1er janvier 2017**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 20 – Tarifs des équipements de la Plaine René Davini à compter du 1er janvier 2017**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 21 – Tarifs du Port des Heures Claires applicables à compter du 1er janvier 2017.**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 22 – Tarifs pour la location de bateaux électriques au Port de l'Olivier à compter du 1er janvier 2017**
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

23 – Tarifs des Installations Sportives, du Stade Nautique, de la Piscine Jean Moulin et de l'Espace aquatique d'Entressen l'Aqualud applicables à compter du 1er janvier 2017.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

24 – Tarifs d'utilisation du Mas des quatre vents à compter du 1er janvier 2017

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

25 – Tarifs de location du Palio à compter du 1er janvier 2017

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

26 – Tarifs de la Halle polyvalente applicables à compter 1er janvier 2017

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

27 – Tarifs des Cimetières à compter du 1er janvier 2017

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

28 – Tarifs de la Régie Municipale des Pompes Funèbres à compter du 1er janvier 2017

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADMINISTRATION GENERALE

29 – Salon des Vins et de la Gastronomie - Tarification - Complément à la délibération n°173/16 du 16 juin 2016

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

30 – Noël sur Glace - Tarifs de la billetterie, des locations de panneaux publicitaires et de chalets - Conventions afférentes et règlement du site

- POUR : 39 voix (Liste Nous sommes Istres, Liste Istres Bleu Marine, Liste Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)

- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

31 – FERIA 2017 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

- POUR : 39 voix (Liste Nous sommes Istres, Liste Istres Bleu Marine, Liste Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)

- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

32 – FERIA 2017 - Demande de subvention auprès du Conseil Régional de la région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur

- POUR : 39 voix (Liste Nous sommes Istres, Liste Istres Bleu Marine, Liste Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)

- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

33 – FERIA 2017 - Tarifs entrées, abonnements, frais d'envoi en AR et les tarifs du partenariat pour la FERIA d'Istres les 16, 17 et 18 juin 2017 - Convention afférente.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

34 – Demande de subvention auprès de la Métropole Aix Marseille Provence, dans le cadre d'une aide financière d'urgence, la plus large possible, octroyée aux communes sinistrées par les incendies de forêt de l'été 2016.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

35 – Demande de subvention auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre d'une aide financière d'urgence, la plus large possible, octroyée aux communes sinistrées par les incendies de forêt de l'été 2016.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

36 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre d'une aide financière d'urgence, la plus large possible, octroyée aux communes sinistrées par les incendies de forêt de l'été 2016.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

37 – Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône relative à la création du centre aéré de LAVALDUC

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

38 – Transfert de matériel dans le cadre de la restitution de compétences

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

39 – Approbation d'une convention type entre la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et la commune d'Istres pour la réalisation d'activités de communication et d'organisation d'événements

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

40 – Reclassement d'un logement de fonction enseignant en logement de fonction pour nécessité absolue de service

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

41 – Convention de bénévolat dans le cadre d'actions citoyennes entre la commune et des collaborateurs bénévoles

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

42 – Dispositif de dérogation pour les hypermarchés, supermarchés, commerces de détail alimentaire et magasins de culture et loisirs de la ville d'Istres au principe du repos dominical des salariés

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

43 – Dispositif de dérogation municipale pour les Commerces de l'automobile de la ville d'Istres au principe du repos dominical des salariés

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

44 – Dispositif de dérogation municipale pour les commerces de parfumerie de la ville d'Istres au principe du repos dominical des salariés

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

45 – Dispositif de dérogation municipale pour les commerces de l'équipement de la personne et de la maison de la ville d'Istres au principe du repos dominical des salariés

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

46 – Avenant n°1 à la convention avec la commune d'Istres relative à la fourniture et au service de repas par la Commune aux élèves et au personnel du collège Alain Savary à Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PERSONNEL

47 – Ajustement du tableau des effectifs

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

48 – Approbation de la convention de mises à disposition du personnel de restauration au C.C.A.S.
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

49 – Approbation des conventions d'objectifs entre la ville d'Istres et différentes associations de la ville
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

50 – Approbation de la convention d'objectifs entre la ville d'Istres et le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

51 – Renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel auprès de l'E.P.I.C. de l'Office de Tourisme
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

URBANISME

52 – Modification de la délibération n°261/13 du 25 juillet 2013 relative à l'institution du droit de préemption urbain sur la commune d'Istres. Annulation de la Délibération N°23/09 du 22/01/09 relative à l'instauration d'un périmètre de ZAD
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

53 – Convention entre la Commune et la Métropole d'AIX - MARSEILLE PROVENCE pour la réalisation par l'observatoire – SIG (Système d'Information Géographique) d'activités en matière documentaire, statistique et géographique.
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

54 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer et à déposer une déclaration préalable de travaux sur l'immeuble cadastré section DX N° 32 – Propriété Communale
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

55 – Autorisation donnée à Monsieur Le Maire à signer et à déposer les autorisations d'urbanisme pour la construction d'un Pôle Femme Mère Enfant et d'un Multi-Accueil Collectif (MAC) sur la propriété communale section AN N°13
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

56 – Tarification pour la location de locaux au "Pôle Femme Mère Enfants" - Projet de bail professionnel
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

57 – Prise en charge des voies et espaces communs de l'opération d'aménagement du secteur Bardin
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

58 – Transfert d'office dans le domaine public communal de la voirie non dénommée du lotissement TROCELLO cadastrée section CR N° 129-140 et 152
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

59 – Classement et déclassement du domaine public communal de différents terrains situés sur la commune d'Istres
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

60 – Prise en charge des voies et espaces communs de l'opération dénommée "L'Orée des Prés" située Chemin du Bord de Voie Ouest, ZAC de TRIGANCE
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

61 – Cession du terrain d'assiette du nouveau Centre de Secours dans la Zone Industrielle du Tubé Nord au profit du Conseil Départemental des Bouches du Rhône

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

62 – Cession onéreuse d'une emprise de 922 m² à détacher de la propriété communale cadastrée section DC N°1, sise lieu-dit Le Deven Sud

- POUR : 36 voix (Liste Nous sommes Istres, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne, QUESADA Danièle)
- CONTRE : 4 voix (Liste Place aux Istréens, Liste Istres Entressen à Gauche)
- ABSTENTION : 1 voix (Liste Istres Bleu Marine)

63 – Modification de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété existants sur l'immeuble Ex-Hôtel de France cadastré section CL N°158

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

64 – Promesse unilatérale de vente des lots 1 à 4 de la copropriété existante sur l'immeuble cadastrée section CL N° 158 Avenue Hélène Boucher

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

65 – Promesse unilatérale de vente entre la collectivité et le Groupe TERLAT relative aux propriétés cadastrées section CS N°13 et 14 ainsi qu'une emprise de 36m² déclassée du domaine public communal sis Boulevard Frédéric MISTRAL

- POUR : 39 voix (Liste Nous sommes Istres, Liste Istres Bleu Marine, Liste Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)
- CONTRE : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

66 – Acquisition onéreuse d'une propriété appartenant à l'Etat cadastrée section CS N° 15 située à l'angle du Boulevard Frédéric Mistral et de l'Avenue Marcel Roustan

- POUR : 39 voix (Liste Nous sommes Istres, Liste Istres Bleu Marine, Liste Place aux Istréens, VALENTIN Charles, Conseillers Indépendance Citoyenne)
- CONTRE : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

67 – Acquisition onéreuse de la parcelle cadastrée section AC N°23 nécessaire à l'extension du cimetière des Maurettes sis Quartier des Maurettes

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

68 – Cession au profit de la Commune du parking dénommé "Place du Marché" d'une superficie de 16a 71ca à détacher de la parcelle cadastrée section AI N°17 appartenant à la Copropriété de Saint-Félix

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

69 – Modification de la délibération n°375/15 du 26/11/2015 relative à la promesse unilatérale de vente d'un terrain communal à détacher des parcelles cadastrées section CY N°131p et 165 - Les Heures Claires

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

70 – Tarifs de location des terrains communaux - Lotissement des Heures Claires applicables à compter du 1er janvier 2017

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

DIVERS

71 – Signature du Contrat de nappe de la Crau

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADDITIF

72 – Approbation de l'additif à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 18 Octobre 2016

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

73 – Incendie du 10 Août 2016 : dépenses exceptionnelles – Autorisation Budgétaire

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

74 – Vote d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association I.C.A.P. (Informatique Conseil Accompagnement Particulier)

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Questions orales de Monsieur Paul MOUILLARD

Décision n° 550/2016 – Quels sont les intérêts de la commune contre Eiffage ?

Eiffage Énergie a fait un recours contre la commune pour l'attribution du lot électricité de la maison des Arts Martiaux puis qu'il n'a pas été retenu.

Décision n° 628/2016 – Emprunt de 1.500.000 € pris par décision et non évoqué en séance du Conseil Municipal. Se rajoute t-il aux 4.500.000€ d'emprunts identifiés en juillet 2016 ?

Les emprunts sont systématiquement pris par décision, jamais par délibération. Cet emprunt de 1,5 M€ est compris dans les 4,5 M€. Il y a eu un premier emprunt de 3 M€ pris par décision n° 434/2016.

Décision n° 671/2016 – État d'avancement du marché relatif à la pose de panneaux solaires sur les bâtiments publics et la rénovation des toitures.

La procédure se poursuit. Les demandes d'autorisation d'urbanisme ont été obtenues et les dossiers sont actuellement en commissions (CRE ou ENEDIS en fonction des projets). La ville est dans l'attente des résultats de ces commissions pour pouvoir finaliser entièrement les autorisations administratives et lancer ce marché.

Décision n° 656/2016 et autres : Motivation de la désignation d'avocats pour défendre les agents de la police municipale.

Chaque fois qu'un agent de la police municipale est outragé, il y a dépôt de plainte et la ville désigne systématiquement un avocat pour le défendre.

Question orale de Monsieur Robin PRÉTOT

Il désire connaître l'état d'avancement du rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

Monsieur le Maire indique que la procédure est en cours. Quand elle arrivera à son terme, la communication sera faite en toute transparence.

Questions orales de Monsieur Lionel JAREMA

Décision n° 496/2016, 497/2016 annulées par décision n° 643/2016 relatives au recours à un huissier et un avocat pour assurer la défense de la commune au travers d'un constat sur internet.

Il s'agit d'une décision prise pour ester en justice dans une procédure de diffamation. Elle a par la suite été annulée s'agissant d'une affaire privée et donc sans commentaire dans l'enceinte municipale. La décision de désignation de l'huissier de justice concerne la même affaire et sera bien évidemment annulée. Elle sera à approuver lors d'un prochain Conseil Municipal.

Le devenir des locaux de l'ancienne Poste d'Entressen.

Une réflexion est en cours sur ce point, la ville est actuellement occupée par l'installation de la Poste dans les locaux de la Mairie annexe d'Entressen.

Décision n° 550/2016 – Motifs de la désignation d'un avocat pour défendre la commune contre la Société Eiffage

Il s'agit simplement d'un recours sur un lot (électricité) de l'appel d'offres de la maison des arts martiaux. Cette société n'ayant pas été retenue, elle a intenté un recours contre la ville.

Décisions n° 560/2016 et 576/2016 – Demande d'explications sur ce nouveau concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un parcours de golf et ses constructions immobilières et décision en annulation et remplacement.

Il n'y a pas de nouveau concours de maîtrise d'œuvre. Il s'agit de la décision liée à la notification après la mise au point de l'esquisse. La décision 576 a été prise en remplacement de la 560 pour corriger une erreur dans la désignation des membres de l'équipe de maîtrise d'œuvre, à leur demande.

Décision n° 628/2016 relative à un nouvel emprunt de 1.500.000 €

Réponse identique à celle apportée à Monsieur MOUILLARD sur ce sujet.

Demande d'information sur les désignations d'avocat pour la défense de policiers municipaux.

Réponse identique à celle apportée à Monsieur MOUILLARD sur ce sujet.

Demande de la communication du rapport provisoire de la Chambre Régionale des Comptes au cours d'un Conseil Municipal à huis clos.

Réponse identique à celle apportée à Monsieur PRÉTOT sur ce sujet.

Demande des montants fournis par France Domaine pour les points 68 et 69 de l'ordre du jour.

Les montants sont de 52.500 € pour la question 68 et de 90.282 € pour la 69.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 25.

Fait à ISTRES le 19 Octobre 2016



Le Maire d'Istres
François BERNARDINI